Le « made in France » décline dans presque toutes les filières industrielles

02/09/2010 à 7h00

Les produits assemblés dans l'Hexagone contiennent de moins en moins de composants français : 69 % en 2009, contre 75 % en 1999, selon le nouvel Observatoire du « *fabriqué en France* ».

Cette évolution est plus marquée dans certains secteurs, en particulier le ferroviaire, où la part des composants français dans la production a chuté de 17 points en dix ans, à 62 %. L'aéronautique est aussi concernée par cette tendance.

> ***« Le consommateur est aveugle s'agissant de l'origine de la plus grande partie des produits qu'il achète », commentait il y a quelques mois Jean-Guy Le Floch, le PDG d'Armor Lux.***

Souvent stigmatisée pour son penchant à acheter de plus en plus à l'étranger, l'industrie automobile a vu sa part de composants français décliner de seulement trois points en dix ans, à 64 %. Seuls trois secteurs sur les dix étudiés se fournissent davantage en France qu'en 1999 : la construction navale, les technologies de l'information, ainsi que la mode et le luxe. Dans ce dernier cas, cette évolution peut s'expliquer par le fait que seuls les produits haut de gamme se soient maintenus sur le territoire français.

Autre indicateur mesuré par l'Observatoire, la proportion des produits fabriqués en France sur la totalité des produits consommés est, elle aussi, en déclin. Elle a baissé de 4 points entre 1999 et 2009, pour tomber à 62 %, avec un décrochage très net pour l'automobile (– 14 points, à 43 %),

la construction navale (– 15 points à 67 %) et les biens de consommation (– 13 points, à 45 %).

Enfin, l'Observatoire a mis le doigt sur le retournement de la balance commerciale française, auquel l'industrie automobile, devenue importatrice nette depuis 2008, a largement contribué.

Les industriels, s'ils apprécient que le gouvernement se penche sur le « *made in France* », doutent cependant de l'efficacité d'un label. Claude Cham, président de la FIEV, qui regroupe les équipementiers auto, estime sa mise en place « *complexe* ». « *Nous sommes parfois obligés d'aller chercher loin nos composants. En outre, si ces mesures comportaient des éléments protectionnistes, nous ne pourrions pas les supporter parce que nous évoluons sur un marché mondial.* » […]

L'exemple de l'habillement : seul l'assemblage compte pour l'étiquetage d'origine

Dans l'habillement, qu'appelle t-on un produit français ? La réponse fait encore débat. En principe, une veste fabriquée avec du tissu chinois et coupée au Maroc peut bénéficier du « *made in France* » si elle est cousue dans l'Hexagone. C'est le lieu de confection qui compte.

Les services de la répression des fraudes n'ont cependant pas la même interprétation des textes. Ils estiment « *qu'il y a tromperie sur l'origine dès lors qu'un produit n'a pas été intégralement réalisé en France* ». Une situation rare à l'heure de la mondialisation, alors qu'une partie de la filière a disparu en Europe.

«*Du fait de ces divergences, un certain nombre d'entreprises préfèrent renoncer au marquage, note Emmanuelle Butaud-Stubbs, délégué général de l'Union des industries textiles (UIT). Des étiquettes jugées non conformes ont été coupées par la répression des fraudes.* » En France, contrairement aux États-Unis ou au Japon, le marquage d'origine n'est en effet pas obligatoire. Armor Lux, par exemple, n'appose pas ce label sur

le marché français. […]

Les Échos